

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 novembre 2022

Pôle emploi et Cap emploi se mobilisent pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Cette nouvelle édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2022 (SEEPH) est marquée par l'aboutissement du rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi : les conseillers Pôle emploi et Cap emploi accompagnent dorénavant les demandeurs d'emploi en situation de handicap dans un lieu unique, leur agence Pôle emploi. Les deux réseaux proposent une offre de services intégrée à destination des demandeurs d'emploi et des employeurs.

Pour cette Semaine de mobilisation, Pôle emploi et Cap emploi organisent ensemble de nombreuses actions concrètes pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Avec le rapprochement de Pôle emploi et de Cap emploi, acté depuis janvier 2020 et depuis lors progressivement déployé, chacun des demandeurs d'emploi en situation de handicap est dorénavant suivi dans ses démarches par un seul conseiller référent, qu'il soit conseiller Pôle emploi ou Cap emploi, et dans un lieu unique d'accompagnement : l'agence Pôle emploi. Ce sont plus de 1100 conseillers Cap emploi qui accompagnent des demandeurs d'emploi au sein de l'ensemble des agences de Pôle emploi. Ils interviennent en interaction étroite avec près de 2000 conseillers Pôle emploi « à dominante Handicap », mieux formés sur le handicap. Aux côtés des conseillers à dominante entreprise des deux réseaux, ils accompagnent les demandeurs d'emploi et aident les employeurs privés et publics à s'orienter vers un recrutement plus inclusif.

Avec ce rapprochement, Pôle emploi et Cap emploi simplifient les démarches des demandeurs d'emploi en situation de handicap, avec pour ambition de faciliter et d'amplifier les retours à l'emploi de ces demandeurs d'emploi, qui représentent 8,4%¹ des demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi .

Les premiers résultats de ce rapprochement, déployé progressivement depuis janvier 2020, sont là. De janvier à septembre 2022, près de 160 000 demandeurs d'emploi en situation de handicap ont repris un emploi, un chiffre en augmentation de 17,5% par rapport à la même période en 2021. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en situation de handicap a particulièrement baissé : il diminue de 14,6% sur une année. Le taux d'accès à l'emploi six mois après une formation s'est également amélioré pour ce public, augmentant de 4,3 points en un an. On constate un effet positif du rapprochement sur le taux d'accès à la formation, avec en moyenne 900 entrées en formation supplémentaires par mois. Ce sont aussi davantage de services proposés aux

¹Chiffre à fin décembre 2021

demandeurs d'emploi en situation de handicap, notamment des services spécifiques liés au handicap.

Le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi permet d'améliorer la fluidité de l'accompagnement des demandeurs d'emploi entre un accompagnement de droit commun et un accompagnement spécialisé sur le handicap, afin d'apporter le bon service au bon moment et éviter des ruptures de parcours. Pôle emploi et Cap emploi travaillent ensemble pour proposer un service public de l'emploi plus inclusif, avec des services adaptés au sein du service de droit commun. En partageant les mêmes outils d'accompagnement, les conseillers des deux réseaux ont un même historique de relation de service avec un demandeur d'emploi ou un employeur et simplifient ainsi leurs démarches.

Près de 80% des conseillers Pôle emploi accompagnant des personnes en situation de handicap estiment être plus en mesure de mieux accompagner ces demandeurs d'emploi qu'avant le rapprochement. En effet, le Lieu Unique d'Accompagnement génère des échanges réguliers entre conseillers Pôle emploi et Cap emploi, ce qui permet une montée en compétences commune.

Pour les employeurs, le rapprochement Pôle emploi / Cap emploi apporte la complémentarité et la puissance des deux réseaux avec un interlocuteur unique, pour mobiliser tous les dispositifs et aides existants favorisant l'embauche des personnes en situation de handicap.

Pour cette Semaine du Handicap, le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi a permis l'organisation commune de forums emploi, de rencontres, de jobs dating en ligne, de visites d'entreprises... Pôle emploi et Cap emploi, ainsi que leurs partenaires (les Missions Locales, en lien avec l'Agefiph et le Fiphfp...), proposent dans chacune des régions de France des actions de sensibilisation et des mises en relation avec des recruteurs. L'ensemble de ces événements est accessible sur le site <https://www.semaine-emploi-handicap.com>.

A l'occasion de cette SEEPH, les agents de Pôle emploi et Cap emploi participeront le 17 novembre à l'opération DuoDay, qui permet de créer des duos entre une personne en situation de handicap et un collaborateur de la structure d'accueil pour faire découvrir son métier durant une journée. L'an dernier, plus de 17 000 duos avaient été concrétisés sur l'ensemble du territoire.

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais et le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

Twitter : @pole_emploi

À propos de Cap emploi :

Cap emploi, acteur du service public de l'emploi, opère deux grandes missions : l'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des employeurs. Le réseau compte 98 Cap emploi en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer.

Plus d'informations sur : <https://capemploi.info/>

Twitter : @Cap_emploi